

NOMS ET PRÉNOMS.	NUMÉROS des ACTES.	DATES des ACTES.
Alligre Magdalaine, Antoinette, Sébastien	35	9 Novembre
Audouin Louis, Antoine, Marius	31	3 Octobre
Audibert Elodie, Marguerite	41	21 Décembre
Audiffren Amalie	17	2 Mars
Banoin François	39	29 Décembre
Blanc Clotilde, Baptistine	23	26 Juin
Bonnamy Adolphe, Marie, Léopold	19	15 Mars
Bonnaud Conrad, Léone	6	28 Janvier
Calvin Marie, Anne, Clotilde	1	3 Janvier
Capel Marguerite, Rose	7	2 Janvier
Chabine Jean, François	28	30 Août
Chabre Jean Baptiste, Agnès, Marius	20	1 ^{er} Juin
Chavrier Joseph, Marius, Léon	39	18 Septembre
Chavrier Albert, Baptiste	22	1 ^{er} Juin
Chavrier Charles, Marie	2	2 Janvier
Chavrier Jean, Joseph	40	16 Décembre
Chavrier Virginie, Clotilde	36	12 novembre
Chavrier Antoinette, Julie	5	28 Janvier
Chavrier Marius, Henry, Charles	41	29 Mars
Chavrier François	21	3 Juin
Chavrier Louis, Marius, Prosper	10	27 Mars
Chavrier Charles, Jean	15	18 Avril
Chavrier Jean, Baptiste	33	22 Octobre
Chavrier Marie, Anne	36	15 Août
Chavrier Anne, Rose	37	29 Août
Chavrier Jean, Louis	3	10 Janvier
Chavrier Joseph, Clotilde	42	26 décembre
Chavrier Clotilde, Magdalaine	34	5 novembre
Chavrier Joseph, Louis	34	24 Juin
Chavrier Joseph	4	22 Janvier
Chavrier René	9	6 Mars
Chavrier Pauline, Louise	14	13 Avril
Chavrier François, Antoinette	32	8 Octobre
Chavrier Marie, Louis	13	9 Avril
Chavrier Marie	12	7 Avril
Chavrier Marie, Antoinette	37	24 Novembre
Chavrier François, Xavier, Marius	30	20 Septembre
Chavrier Marie, François	16	1 ^{er} Mai
Chavrier Henry, Marius	18	10 Mai
Chavrier Antoinette, Léon	38	25 Novembre
Chavrier Jean, Baptiste	8	6 Janvier
Chavrier Jean, Antoinette	25	25 Juin

La table ci-dessus est certifiée exacte par Nous, Maire de la commune de la Garde, remplissant les fonctions d'Officier public de la Garde, le 10 Janvier 1857.

M. Olivier

- « Un décret du 20 juillet 1807 (Bulletin 154) contient les dispositions suivantes sur les
- « Tables alphabétiques de l'Etat civil.
- « Les Tables alphabétiques des actes de l'Etat civil seront faites annuellement, et refondues
- « tous les 10 ans pour n'en faire qu'une seule par commune. (Art. 1^{er}.)
- « Les Tables annuelles seront faites par les officiers de l'Etat civil, dans le mois qui suivra
- « la clôture du registre de l'année précédente: elles seront annexées à chacun des doubles
- « registres, et à cet effet, les Procureurs impériaux sont chargés de veiller à ce qu'une double
- « expédition soit adressée par les Maires au greffe du Tribunal, dans les trois mois de délai
- « (Art. 2.)
- « Les Tables annuelles et décennales seront faites sur papier timbré et certifiées par les
- « dépositaires respectifs (Art. 4)

N. B. Voici le modèle à suivre pour la Table des Actes de Décès. Si le cadre laissé à la fin de chaque registre était insuffisant, il faudrait y ajouter du papier timbré de la même dimension et continuer ce cadre de la même manière.

COMMUNE

Table Alphabétique des Décès. — 1857.

NOMS ET PRÉNOMS.	NUMÉROS des ACTES.	DATES des ACTES.
AUDIBERT (Dominique-Louis-Isidore)	5	25 janvier.
JACBERT (Barthélemy-Prosper)	12	8 juillet.
ACHEN (Théodore)	44	27 novembre.

La Table ci-dessus est certifiée exacte dans toutes ses parties par Nous (1)
remplissant les fonctions d'Officier public de l'Etat Civil.
A le 4857.

(1) Indiquer les noms, prénoms et fonction
de Maire ou d'Adjoint du Maire.